

PROCES VERBAL de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du mardi 2 juin 2020 à 20h30

Secrétaire de séance : Louis BOCCHINO

Présents (7) : Thida AO, Brigitte BIENASSIS, Louis BOCCHINO, Isabelle CAVALLO, Elsa CHARRIER, Xavier DELAPORTE, Christophe ERROUET.

Absents excusés (1) : Sébastien SAULE

Absents (1) : Roselyne FONSECA

Pouvoirs (0)

Quorum (5) : atteint

1. Modification de l'ordre du jour

Mme la Maire propose d'ajouter une délibération à l'ordre du jour : création d'un poste à temps plein pour le secrétariat. Le conseil municipal valide cette modification de l'ordre du jour.

2. Approbation du PV de la précédente séance du conseil

Date du conseil municipal	Votants	POUR	CONTRE	ABS	Adopté ou rejeté
Procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 4 mai 2020	7	6	0	1	Adopté

Les conseillers absents lors des réunions dont le procès-verbal est mis à l'approbation s'abstiennent, ils ne peuvent se prononcer sur la conformité du procès-verbal avec le déroulement de la séance.

3. DÉLIBÉRATIONS

PERSONNEL

DCM 42 - Cantine scolaire – création de poste CDD

Il s'agit de créer un poste en CDD pour 2 semaines de 30h hebdomadaires du 15 au 26 juin 2020 et pour 1080 h pour la période scolaire 2020/2021.

VOTE : Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

DCM 43 - Création d'un emploi permanent secrétaire de mairie

Il s'agit de créer un poste permanent pour pourvoir au poste vacant de secrétaire de mairie avant le départ de la secrétaire en place.

VOTE : Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

INVESTISSEMENT

DCM 44 - Réseaux du Pré du Comte – Marchés de travaux Lot 1 – exonération de pénalités

Le chantier s'est déroulé conformément aux prévisions, sans retard. Il est proposé d'exonérer l'entreprise des pénalités de retard.

VOTE : Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

DCM 45 - Réseaux du Pré du Comte – Marchés de travaux Lot 2 – Citéos - avenants

Il s'agit de valider les avenants de ce lot :

- Tranche ferme – modification EP5&6 – 432 € HT
- Tranche optionnelle – ajustement luminaires – 168 € HT

VOTE : Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 **ADOPTÉE**

DCM 46 - Aménagement de la traversée du bourg – choix des entreprises de travaux

Il s'agit de valider le choix des entreprises pour les 3 lots et de valider l'engagement des tranches fermes de chaque lot.

Lot - Entreprise	SPE73	SDS	TOTAL
Lot 1 – GC - COLAS			
Tranche Ferme	59 658,17	5 636,90	65 295,07
Tranches Optionnelles 1 à 4	361 868,92	56 868,19	418 737,11
TOTAL	421 527,09	62 505,09	484 032,18
Lot 2 – aménagement de surface - EVSMB			
Tranche Ferme	29 512,82	--	29 512,82
Tranches Optionnelles 1 à 4	115 420,14	--	115 420,14
TOTAL	144 932,96	--	144 932,96
Lot 3 - câblage - SOBECA			
Tranche Ferme	3 634,62	8 167,82	11 802,44
Tranches Optionnelles 1 à 4	18 440,38	47 119,60	65 559,98
TOTAL	22 075,00	55 287,43	77 362,43

VOTE : Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 ADOPTÉE

DCM 47 - Aménagement de la traversée du bourg – conventions d'autorisation de travaux

Il s'agit d'autoriser Mme la maire à signer les conventions d'autorisation de travaux sur terrains privés avec les propriétaires riverains de la RD912 dans le bourg dans le cadre de cette opération.

VOTE : Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 ADOPTÉE

DCM 48 - ASSAINISSEMENT - Tarifs 2020-2022

Il s'agit de valider la proposition de tarifs 2020-2021

- Part fixe (novembre 2021 à octobre 2022) : 77 € (augmentation de 2 €/an)
- Part variable (nov 2020 à octobre 2021) : 0,98 €/m3 (augmentation de 0,015 €/m3)

VOTE : Votants : 7 Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0 ADOPTÉE

4. Sujets à traiter

- **Avancement des projets en cours**
 - **Traversée du bourg** : marchés de travaux validés par délibération, avancement des conventions d'autorisation de travaux sur terrains privés
 - **Eglise** : la grille phonique réceptionnée par l'entreprise Todeschini n'est pas celle commandée, cela retarde la fin des travaux et la réception d'autant.
 - **Camping** : l'étude acoustique par modélisation propose l'installation d'un mur écran tout le long du camping. Cette solution est très coûteuse. L'idéal serait de pouvoir agir à la source et réduire les bruits émis par les véhicules lors de leur passage devant le camping. Le Bureau d'études fera des propositions dans ce sens, à voir aussi avec le conseil départemental en ce qui concerne d'éventuels aménagements routiers sur la RD912.
 - **Seuil du Cozon** : réunion de lancement des travaux le 3 juin avec le maître d'oeuvre Alpes études, l'entreprise Brunet Jacquemet, la DDT, la police de l'eau, la fédération de pêche et la mairie.
 - **Réseaux du pré du Comte** : le basculement réseau électrique devrait se faire le 22 juin par ENEDIS. Branchement des maisons entre le 22/06 et 07 ou 08/07/2020. Démontage des poteaux début juillet.
 - **Relais télécom aux Varvat** : les travaux ont été autorisés. Bouygues a demandé à ENEDIS de revoir son devis de raccordement.
- **Comptes rendus des réunions communales ou thématiques**
 - **Ecole / cantine** : préparation de la réouverture
 - **Distribution des masques CCCC**
 - **Traversée du bourg** – préparation des conventions d'autorisation de travaux sur terrains privés

- **Traversée du bourg** – point avec la future équipe municipale
- **Camping** – échologos étude acoustique
- **Eglise** – réouverture aux offices
- **Comptes rendus des réunions intercommunales** - RAS
- **Elections municipales** : composition du bureau de vote (2 personnes par créneaux 2 h)
- **Adressage** : les plaques devraient être livrées cette semaine. Distribution à organiser.
- **COVID 19 / sortie du confinement**
 - **Réouverture de l'école / cantine** : tous les enfants dont les parents souhaitent la reprise sont accueillis (30 enfants). Tout se passe bien.
 - **Masque de la Régions** : distribution dans les boîtes aux lettres prochainement, la future équipe souhaite y participer.
 - **Associations** : certaines associations demandent la possibilité de reprendre leur activité dans les locaux associatifs (gym, chasseurs, bibliothèques, ...). Isabelle Cavallo proposera un dispositif cadre pour la réouverture des activités. Sur cette base, chaque association proposera un protocole adapté à ses activités, à faire valider par la mairie avant reprise.
- **Recrutement**
 - **secrétariat** / remplacement de Valérie Bonamy. Les candidatures sont attendues pour le 4 juin au plus tard. Les RDV avec les candidats auront lieu dans la foulée.
 - **Cantine** : Alice Breuillard viendra du 15 au 26 juin pour travailler avec Bruno
- **Veille sociale** :
- **Jardin de l'ancien Presbytère** – Comme il avait été nécessaire de la faire en mai 2018 avec les locataires de l'époque, Mme La Maire rappelle que ce jardin est mis gracieusement à la disposition des locataires des appartements communaux du bourg qui en font la demande à la mairie. Cette commodité n'a aucun lien avec leur bail de location. Il n'y a pas de règle de surface attribuée à chacun, cela doit se faire en bonne intelligence, en fonction des capacités de chacun, de ses besoins et de ses envies. Pour mémoire, ce jardin, domaine privé de la commune, était utilisé par Fernand Rey jusqu'à ce qu'il n'ait plus la force de le faire. Afin qu'il continue d'être cultivé, les élus l'ont proposé aux locataires des appartements communaux. Ce n'est pas un espace public.
- **Pesticides**
 - La chambre d'agriculture organise une consultation publique du projet de charte d'engagement destinée à poser les règles d'utilisation agricole des produits phytopharmaceutiques à proximité des zones habitées dans le département de la Savoie, du 8 juin au 8 juillet 2020
 - Rassemblement des coquelicots le 5 juin : d'autres formes que les rassemblements avec chants sont proposés.
- **Accueil des migrants (ANVITA)**
 - Campagne nationale pour une régularisation inconditionnelle et pérenne des personnes sans papiers sur le sol français – 13 juin
- **Vente du terrain des Bandet** – le bornage sera à prendre en charge par l'acquéreur
- **Cirque de St Même**
 - Décès d'une randonneuse le 31 mai
 - Le stationnement des camping-cars sur les parkings est interdit de 20h à 8h car ils sont situés dans le périmètre de protection de la source principale de St Pierre d'Entremont Isère. Mme la Maire fait régulièrement des tournées pour faire évacuer les camping-cars présents. Elle a transmis l'immatriculation d'un véhicule resté sur place, à l'Officier du Ministère public pour qu'il dresse procès verbal.

5. Décisions prises dans le cadre des délégations du conseil municipal à la maire

Néant